

05.02.2014 - 09:10 Uhr

Le Comité de Travail.Suisse dit oui à l'initiative sur le salaire minimum

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses s'est prononcé lors de sa séance du Comité du 4 février sur l'initiative sur le salaire minimum qui sera soumise au vote du peuple le 18 mai 2014. Le Comité dit oui à un salaire minimum légal et reconnaît ainsi le besoin urgent d'agir auprès des bas salaires.

L'initiative sur le salaire minimum demande un salaire minimum légal de 22 francs par heure, ce qui correspond à un salaire mensuel d'environ 4000 francs. Travail.Suisse reconnaît les problèmes des personnes dans les branches à bas salaires et estime qu'il faut agir en particulier en lien avec la libre-circulation des personnes et la pression sur les salaires et l'emploi qui en résultent.

Pas de réponse venue de la politique

Travail.Suisse a oeuvré à différents niveaux à un contre-projet direct ou indirect à l'initiative sur le salaire minimum, ce qui aurait dû être considéré comme un signe pour le bon fonctionnement du partenariat social. Finalement, le Parlement a rejeté l'initiative sans avoir fait le moindre pas en direction de l'exigence de l'initiative. « La politique a eu la chance de trouver une voie médiane. Parce qu'il n'y a pas eu la moindre réponse allant dans cette direction, Travail.Suisse dit oui à l'initiative sur le salaire minimum » a indiqué Gabriel Fischer, responsable de la politique économique à Travail.Suisse.

Contact:

Gabriel Fischer, responsable de la politique économique, tél.
031/370'21'11

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100750796> abgerufen werden.